

Faulquemont : Sécurité

Plusieurs fois j'ai alerté les élus sur la vitesse excessive dans les rues de la ville, et plus particulièrement dans la rue de la République.



Ainsi, ce mail adressé au **conseiller municipal délégué à la réglementation et à la police municipale, monsieur Jean-Luc DUPONT.**

Un nouveau titre à rallonge, inventé par les élus de la majorité,
<https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

qui camoufle une incompétence, et qui malgré cela, donne droit à une indemnité mensuelle de 340,32€*

--0--

patrick bonnet

Mar 22/02/2022 07:27

À : DUPONT Jean-Luc (jeanluc.dupont41@sfr.fr)

Monsieur le conseiller municipal délégué à la réglementation et à la police municipale,

Un courrier avait été adressé aux élus de votre équipe par mes colistières. Dans celui-ci, elles énuméraient un certain nombre de problèmes sur la commune. La seule réponse du maire a été de demander l'identité des personnes usant et abusant du stationnement (voitures ventouses). Lorsqu'on sait l'usage que fait le maire de cette information, en communiquant aux coupables l'identité de celui qui les a « dénoncés », j'ai fortement recommandé à mes collègues de ne pas dévoiler les lieux, ni les véhicules concernés.

Dans le dernier numéro d'initiatives, partie qui nous est réservée, nous évoquons plusieurs sujets liés à l'insécurité et des solutions pour y remédier.

Concernant les dos d'âne, vous n'êtes pas sans ignorer qu'ils ne sont pas conformes, (la commune de Morhange les a fait enlever) d'autant plus qu'ils n'empêchent rien dès lors que le véhicule n'est pas un véhicule de tourisme. **Malgré cela vous persistez à dépenser de l'argent public pour en installer d'autres.**

Plusieurs demandes ont été faites concernant les poteaux devant la bibliothèque, rue de la République. Ils avaient pour but de matérialiser un passage réservé aux piétons, leur absence met en danger tous les passants. Toujours pas remplacés depuis plusieurs mois, il est à se demander qui commande ? L'employé communal ou l' élu ? N'êtes-vous pas en charge de la sécurité et rémunéré de surcroît ?

Même si plusieurs rues sont concernées, la vitesse excessive, rue de la République, est toujours d'actualité, malgré plusieurs avertissements. Rue à sens unique, plusieurs fois empruntée à contresens, cette rue sous l'ère du maire Steitz, **était classée semi-piétonne avant que monsieur Bianchin prenne le pouvoir. C'était une de ses promesses à un de ses colistiers, il aura au moins tenu celle-ci.**

Nous suggérons l'installation d'un panneau « STOP » au carrefour des rues de la République, des Maréchaux et du Château, juste avant le dos d'âne inutile à cet endroit et voulu par monsieur Bianchin lors de la requalification de cette rue. **Il y a deux jours, vous avez failli être rendu responsable d'un nouvel accident grave, avec un enfant sous les roues d'un véhicule exactement à cet endroit.**

Les demandes de mise à sens unique de plusieurs rues (rues en boucle) reviennent régulièrement avec un stationnement en quinconce afin de « casser la vitesse ».

Un gendarme messin, lorsque nous lui avons indiqué que nous résidions à Faulquemont, a eu cette phrase mémorable : « **Faulquemont, la ville où il y a le plus dangereux des ronds-points** ». **Il parlait de celui du Super-U. Il semblerait qu'il y en ait un autre, celui en face de la mairie.**

Savez-vous que **le marquage au sol, matérialisant le stop, rue des Maréchaux à hauteur de la bibliothèque, n'est pas conforme ? Il faut engager son véhicule bien au-delà de ce marquage pour voir si aucun véhicule n'arrive de la gauche. Incompétence de celui qui en a ordonné le marquage à cet endroit ?**

Je vous adresse ce mail, sachant qu'il sera utilisé si des accidents devaient avoir lieu sur la commune, accidents qui pourraient être évités si vous vous intéressiez davantage aux problèmes rencontrés par les administrés de la ville. Il est quand même curieux que ceux-ci, et depuis des années, préfèrent s'adresser à moi plutôt qu'aux membres de votre équipe.

Patrick BONNET

Conseiller municipal (non rémunéré).

Conseiller communautaire (non rémunéré).

*brut

--0--

Vendredi 1^{er} avril 2022 (Ce n'est pas un poisson), **un nouvel accident**, dû à la vitesse excessive, a failli avoir lieu à l'intersection des rues de la République, des Maréchaux et du Château. **Cette fois c'était une maman et un jeune enfant dans une poussette. La fois précédente, c'était un jeune enfant.**

Nous avons suggéré à ces élus <https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

l'installation d'un panneau « STOP » au carrefour de ces trois rues, juste avant le dos d'âne inutile à cet endroit.

Une nouvelle fois nous n'avons pas été entendus, une nouvelle fois nous ne sommes pas entendus. Pourtant cette suggestion émane de plusieurs administrés faulquinois et d'ailleurs.

Quoiqu'il en soit, cette publication s'ajoutera à mes différentes alertes adressées à ces élus

<https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

que je ne manquerai de rendre responsable si un accident devait survenir à cet endroit.

Ce refus (je considère l'absence de réponse comme un refus) est simplement motivé, pour ne pas déplaire à un de leurs anciens colistiers.



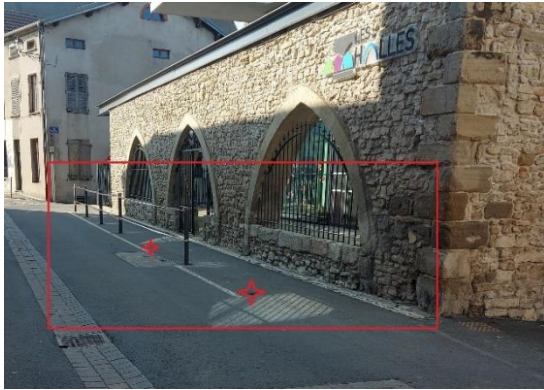
--0--

Nous avons, ENFIN, été entendus avec nos demandes de remettre **les poteaux devant la bibliothèque, rue de la République.**

Ils ont pour but de matérialiser un passage réservé aux piétons, leur absence mettait en danger tous les passants.

Il leur aura fallu aux élus plus de deux ans pour le faire. Mission, action, **peu de réaction.**

Ces élus <https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>



Réjoignons-nous, les poteaux sont enfin là, sauf que... sur 7, **seulement 5** ont été mis en place.

Manque de budget ?

Ces élus auraient pu économiser la somme de 680,64€ tous les mois, si après la démission du



poste d'adjoint de monsieur **Stéphane CHAPPELLIER**,



ils n'avaient pas nommé à sa place monsieur **Serge PIERSON** (LREM) pour être président d'une commission **FACULTATIVE**.

Combien de poteaux aurait-on pu acheter avec 680,64€* ?

--0--

Nous avons, ENFIN, été entendus avec notre demande, c'était d'ailleurs dans notre projet, d'installer des **bornes de rechargement des véhicules électriques.**



« **Deux bornes** pourraient être installées sur la place du Marché, **deux autres** à un endroit non encore défini, peut-être derrière la mairie » selon l'adjointe à l'**Environnement et au Développement Durable**.

Une suggestion :

il ne lui est pas venu à l'esprit que **quatre bornes** pouvaient être installées à **4 endroits différents** ? **Exemple** : Une à la cité (la grande oubliée), une place du Marché, une près de la mairie ou en Vieille Ville, une à Chémery.



--0--



Enfin, **concernant nos amis les animaux**, notamment les chats, cette équipe se vante d'avoir fait stériliser 15 chats sur l'année 2021.

Quel exploit, à ce rythme, la partie est loin d'être gagnée, et malheureusement de nombreux félidés seront encore victimes de la maltraitance de ceux qui n'aiment pas les bêtes.

Mais quelle honte, lorsque je découvre que ces élus <https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

ont contacté la fondation Brigitte Bardot et 30 Millions d'amis **afin d'obtenir gratuitement des bons de stérilisation**.

Quand on sait combien ces associations galèrent pour obtenir les dons, que des associations locales font des opérations de collecte à la sortie des supers marchés,

EUX, ces élus de la liste majoritaire <https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

vont mendier auprès de deux importantes associations nationales **pour ne pas « taper dans leur budget »**.

De nombreuses personnes, ici, à Faulquemont, se démènent pour assurer la survie de ces pauvres bêtes sur leur propre revenu, aussi minime, soit-il.

De nombreuses personnes, ici, à Faulquemont, se démènent pour assurer la survie de ces pauvres bêtes en se constituant comme famille d'accueil en attendant d'éventuelles adoptions, jusqu'à parfois adopter eux-mêmes.



Mais quelle honte.



Je suggère à cette adjointe d'abandonner son traitement mensuel d'adjointe de 680€/mois et de convaincre ses colistiers de faire de même.

Faut-il rappeler à ces élus <https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

Qu'ils dépensent presque **10 000€ tous les mois** pour se payer ?

Qu'ils ont nommé **un nouvel adjoint** pour une commission **facultative** payé **680€/mois** ?



Membre et donateur de ces deux associations, j'en ai honte.

Des procédés faulquinois misérables et minables.